

# LES MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SE FORMER POUR DEVENIR :

Professeur des écoles  
Professeur en collège ou en lycée  
Conseiller principal d'éducation



SE FORMER AUX MÉTIERS  
DE LA FORMATION



**INSPÉ** Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Académie de Versailles



# SE PRÉPARER AU MÉTIER

**La formation au métier de l'enseignant commence dès la licence** avec le choix d'une licence adaptée en relation avec la discipline que vous souhaitez enseigner ou qui traite des questions d'enseignement et d'éducation pour l'encadrement éducatif. Pour le professorat des écoles, mieux vaut privilégier une licence dans des domaines enseignés en école primaire.

**La formation s'approfondit en master**, et, après l'obtention du concours, pendant l'année de fonctionnaire stagiaire.

**L'INSPÉ VOUS PERMET DE VOUS PRÉPARER AU MIEUX AUX MÉTIERS D'ENSEIGNANTS AVEC DES :**

- Stages d'observation et pratique accompagnée
- Stages en responsabilité

**Des professionnels de terrain** (enseignants ayant en charge une classe) **et des formateurs universitaires assurent votre professionnalisation progressive.**





# SE PRÉPARER AU CONCOURS

La formation dispensée comporte des savoirs théoriques et pratiques et des périodes de stages.

Toutes les formations MEEF intègrent des enseignements spécifiques à la préparation des épreuves écrites et orales des concours.

**VOUS SEREZ PRÊT POUR PASSER  
LE CONCOURS :**

- CRPE : professeur des écoles
- CAPES : professeur en collège ou lycée
- CAPEPS : professeur d'EPS
- CAPET : professeur en lycée technologique
- CAPLP : professeur en lycée professionnel
- Conseiller principal d'éducation

**TOUTES LES INFORMATIONS SUR  
LES CONCOURS DE L'ÉDUCATION NATIONALE :**

**EDUCATION.GOUV.FR**





# ÊTRE ACCOMPAGNÉ

**DURANT CETTE PÉRIODE LES ENSEIGNANTS DE L'INSPÉ VOUS ACCOMPAGNENT POUR VOUS PERMETTRE D'ACQUÉRIR :**

- Les compétences disciplinaires et didactiques
- Une formation à la recherche, nécessaire pour faciliter l'approche de votre métier
- Les connaissances approfondies du système éducatif
- Les valeurs de la République
- Les droits et les devoirs des fonctionnaires

**Vous bénéficiez également d'un double tutorat académique et universitaire.**





# LES MÉTIERS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## LE NOUVEAU CURSUS DE FORMATION

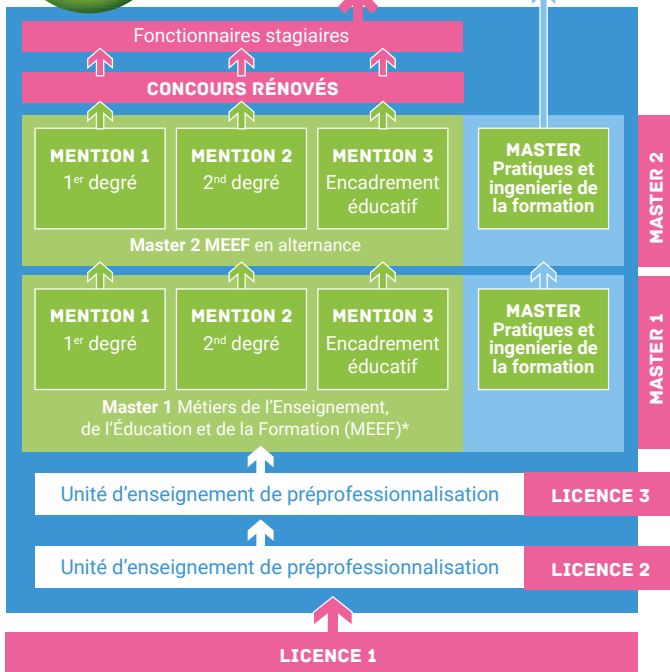
d'après la loi du 26/07/2019

« Pour une école de la confiance »

À PARTIR DE 2021 2022

Métiers de l'Éducation nationale

Métiers de l'Éducation et de la formation



\* Dans la Mention 1 l'alternance commence dès le M1 au cours du semestre 2.

Des stages d'observation et de pratique accompagnée peuvent se substituer à l'alternance.



Suivez-nous :  

Toutes les informations sur :

[WWW.INSPE-VERSAILLES.FR](http://WWW.INSPE-VERSAILLES.FR)

